

Matrice des prérequis du modèle de financement du PME – DJIBOUTI

Le tableau ci-dessous est basé sur le document du Conseil intitulé, Cadre opérationnel sur les exigences et incitations du nouveau modèle de financement du Partenariat mondial (BOD/2014/05-DOC 03). Il est destiné à faciliter, au niveau des pays membres du PME, l'analyse des prérequis du nouveau modèle de financement vis-à-vis leur contexte spécifique, et à identifier des actions à mener pour les satisfaire pleinement (à la fois pour faciliter la requête de financement au PME dans un premier temps et des actions à mener sur le moyen ou long terme). Cette matrice est préparée conjointement par les partenaires au niveau des pays et les responsables-pays du Secrétariat.

Cette matrice constitue également la base de discussion lors de la première étape de la revue d'assurance qualité et sera soumise à des changements par le Secrétariat du Partenariat mondial selon les résultats de la première étape de la revue d'assurance qualité. La matrice sera présentée pour informations et commentaires au Comité des financements et performances (GPC) en ce qui concerne l'état de préparation du pays et les actions recommandées avant le dépôt effectif de la requête. Les retours du GPC seront signalés aux pays.

Prérequis de la Part Fixe du Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (70% de l'allocation)	Spécifications techniques et sources de vérification	Situation du pays	Actions identifiées (à spécifier s'il s'agit d'activités à mener immédiatement ou sur le moyen / long terme)
PREREQUIS 1: PLAN SECTORIEL DE L'ÉDUCATION (PSE) CREDIBLE ENDOSSE			
1.1 Un Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) crédible, comportant un plan de mise en œuvre pluriannuel			

<p>a. Le PSE doit être « crédible ».</p>	<p>Un PSE crédible comportera des stratégies basées sur des données probantes et des solutions bien pensées pour fournir un accès à une éducation de base de qualité pour tous, couvrir l'ensemble des sous-secteurs de l'éducation formelle et non-formel. Il reconnaît la nécessité d'un équilibre entre les sous-secteurs et se focalise sur l'apprenant en tant que bénéficiaire principal. Pour être opérationnel, le PSE doit accorder une attention particulière aux aspects financiers, techniques ainsi qu'aux contraintes et à l'appropriation des parties prenantes. Il correspond à un contexte spécifique et est attentif aux vulnérabilités du système telles que les conflits, les catastrophes naturelles, crises économiques, etc.</p> <p><u>Le Guide pour la préparation des plans sectoriels de l'éducation</u> (PME et UNESCO/IIPE) fournit de plus amples informations.</p>	<p>Le Schéma Directeur 2010-2019 est le document stratégique pour le secteur de l'Éducation en République de Djibouti. Sa conception a été basée sur un RESEN réalisé en 2009. Il est opérationnalisé par des plans d'Action triennaux (PAE), le dernier en date étant le PAE 2017-2019. Le Schéma directeur et les PAE sont fondés sur des données probantes, accompagnés d'un CDMT, soumis à une évaluation externe et endossés par les partenaires.</p>	<p>Le Schéma Directeur identifie les axes stratégiques tels que le renforcement de l'accès et l'équité, l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissage et le renforcement du pilotage du système éducatif.</p> <p>Le PAE 2017-2019 identifie des axes stratégiques plus spécifiques : la réduction des tailles de classes, la suppression du double flux, la révision des curricula, la disponibilisation des manuels et le développement des TICE, le renforcement des acquis de suivi des élèves, la mise en place de dispositif de soutien, la formation des enseignants, le renforcement de l'encadrement par la formation et la disponibilisation des CP et des inspecteurs, la formation et la valorisation du statut des chefs d'établissement.</p> <p>Pour combler le gap de données probantes, le PAE 2017-2019 prévoit plusieurs études spécifiques et un diagnostic sectoriel.</p> <p>Bien que l'enseignement supérieur soit un ministère a part, il est prévu un schéma directeur complet qui prenne en compte tous les sous-secteurs de l'éducation.</p>
--	--	--	---

b.	Le PSE est endossé au moins trois mois avant la soumission de la requête de financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel	Ce critère se focalise exclusivement sur l'endossement du PSE et ne regarde pas spécifiquement la crédibilité et la faisabilité du PSE (voir cellule ci-dessus)	Le Schéma Directeur a été endossé, les Plans triennaux aussi. Le Plan d'Actions d'Éducation, PAE 2017-2019 a été endossé en juillet 2017 bien avant toute requête de financement au GPE.	Pour le prochain schéma directeur et les PAE qui vont en découler, le MENFOP s'assurera que les documents soient endossés trois mois avant la soumission de la requête
c.	Plan de mise en œuvre chiffré à moyen terme couvrant au moins les deux premières années de la période de mise en œuvre du programme financé par le PME.	Le Guide pour la préparation des plans sectoriels de l'éducation (PME et UNESCO/IIPE) fournit de plus amples informations.	Le PAE 2017-2019 est chiffré avec un plan triennal d'activités budgétisées (PTAB). Il est basé sur un modèle de simulation et un CDMT actualisé. Il sera prolongé d'une année et couvrira la période 2017-2020 qui coïncide bien à la période de la mise en œuvre du programme financé par le PME, c'est-à-dire les deux années 2019 et 2020 ;	Le PAE2017/2019 est prolongé d'une année et couvrira la période 2017/2020. A cette fin, les résultats, les cibles et les PTAB seront actualisés lors de la revue conjointe prévue en mars 2018. Pour le prochain schéma directeur et les plans de mise en œuvre, il est prévu une mise à jour du modèle de simulation, du CDMT ainsi que le développement d'un PTAB chiffré sur la période couverte par les plans futurs.
1.2	Dans des pays fragiles ou touchés par un conflit, un plan de transition (PTE ou intérimaire) du secteur de l'éducation peut remplacer le PSE en ce qui concerne ce prérequis.	Le Guide pour la préparation des plans sectoriels de l'éducation (PME et UNESCO/IIPE) fournit de plus amples informations.	Non applicable	Non applicable
PREREQUIS 2: ENGAGEMENT POUR LE PSE (OU PLAN DE TRANSITION) ET SON FINANCEMENT				
2.1 Engagement du gouvernement				
a.	Engagement à financer le PSE	La loi budgétaire comporte le financement nécessaire de la première année du PSE, et, si disponible, le CDMT prévoit suffisamment de financement pour couvrir les besoins des deuxième et troisième années. Dans tous les cas, le cadre de financement du PSE doit rendre explicite la mobilisation des ressources domestiques allouée à l'éducation sur la période du plan.	Le Schéma Directeur est financé à hauteur de 86% par le budget alloué par le gouvernement. Les 14% restants sont financés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).	Le gouvernement poursuivra et accentuera l'effort pour la mise en œuvre du prochain schéma directeur.

<p>b. Le financement actuel du gouvernement pour l'éducation: est-il inférieur ou supérieur à 20% du budget national ?</p>	<p>Les perspectives pour atteindre la cible de 20% du budget national doivent être explicites dans le PSE et doivent correspondre avec les hypothèses du cadre macro-économique.</p>	<p>Le financement actuel du gouvernement pour le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle représente 17% du Budget national. Le secteur de l'éducation est le premier budget de la République de Djibouti et représente 23,9% du Budget national.</p>	<p>Dans le prochain schéma directeur, le gouvernement portera une attention particulière aux perspectives pour atteindre la cible de 20% du budget national. Une analyse économique et financière du système est prévue dans le PAE 2017-2019 et sera conduite en préparation du nouveau schéma directeur dans le cadre du diagnostic sectoriel</p>
--	--	--	---

<p>c. Si le pays n'a pas encore atteint la scolarisation primaire universelle, il est demandé qu'il y ait un engagement supplémentaire pour consacrer au moins 45% du budget de l'éducation au profit de l'enseignement primaire.</p>		<p>La République de Djibouti a adopté la loi d'Orientation du système éducatif en 2000. Cette loi a instauré un enseignement fondamental gratuit et obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Aujourd'hui le taux brut de scolarisation est de 81%. Le PAE 2017-2019 prévoit de consacrer 32% du budget à l'enseignement primaire. En 2018, la part du primaire dans le budget représente 33,9%.</p>	<p>Le gouvernement des Djibouti s'est engagé à améliorer l'accès à l'éducation pour tous. Le PAE actuel prévoit une stratégie pour l'éducation des réfugiés. Des actions dans ce sens se sont concrétisées par la tenue d'une conférence régionale organisée par le MENFOP et l'IGAD pour l'éducation des réfugiés avec des recommandations concrètes pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux des pays de la région y compris Djibouti ainsi que la signature d'un mémorandum d'entente avec le UNHCR. De plus, il est prévu la révision de l'étude sur les enfants hors du système scolaire qui permettra de définir des stratégies d'inclusion des enfants non scolarisés dans le système formel y compris un programme d'éducation non formelle</p>
<p>2.2 Engagement des partenaires de développement</p>			
<p>a. L'appui financier des partenaires de développement figure dans le cadre financier du PSE/PTE.</p>		<p>Le PTAB montre clairement la contribution de chacun des partenaires dans l'atteinte des résultats du PAE 2017-2019</p>	<p>Pour le schéma directeur et les plans d'action qui vont en découler, le gouvernement s'assurera que les partenaires s'engagent financièrement et que cela apparaisse</p>
<p>PREREQUIS 3 : DISPONIBILITE DES DONNEES (OU UNE STRATEGIE POUR OBTENIR LES DONNEES)</p>			

3.1 Analyse sectorielle de l'éducation			
a. L'analyse sectorielle de l'éducation a-t-elle été menée moins de trois ans avant la date de soumission de la requête de financement ? ¹		Le PAE 2017-2019 est le dernier PAE du Schéma Directeur 2010-2019 et, de ce fait, il prépare le prochain PSE. L'analyse sectorielle pour la préparation du prochain schéma directeur y figure comme un résultat clé.	En plus du diagnostic du secteur qui doit démarrer en 2019 compte tenu de la prolongation du PAE d'une année, des études spécifiques sont aussi prévues dans l'actuel PAE
b. Dans les contextes fragiles, un plan avec échéancier est nécessaire pour la conduite d'une analyse sectorielle.		Click here to enter text.	Click here to enter text.
c. L'analyse sectorielle de l'éducation inclut l'analyse du contexte (y compris l'analyse démographique), l'analyse des politiques existantes, les coûts et le financement, la performance sectorielle et la capacité des systèmes.	Le Guide pour la préparation des plans sectoriels de l'éducation (PME et UNESCO/IIPE) fournit de plus amples informations.	Des nombreuses études sont prévues dans le PAE 2017-2019 pour conduire un diagnostic du secteur et préparer le prochain PSE.	Click here to enter text.
d. L'analyse sectorielle de l'éducation traite les questions de vulnérabilité et d'équité (groupes marginalisés, filles, enfants à besoins spéciaux).	Le Guide pour la préparation des plans sectoriels de l'éducation (PME et UNESCO/IIPE) fournit de plus amples informations.	Une étude sur les enfants en dehors du système (OOSCI) est au programme et sera conduite dès le premier trimestre 2018.	Les résultats de l'étude vont alimenter l'analyse sectorielle et serviront à définir des stratégies pour atteindre les enfants non scolarisés
3.2 Données de base en matière de financement et d'éducation pour le suivi sectoriel			

¹ Lorsqu'un pays dispose d'un PSE déjà en cours de mise en œuvre, le prérequis préalable est de conduire une analyse sectorielle de l'éducation avant le développement de la prochaine phase du PSE.

<p>a. Disponibilité des données de base en matière de financement et d'éducation pour le suivi sectoriel ventilées par sexe et par situation socio-économique²</p> <ul style="list-style-type: none"> • SIGE • Enquêtes de ménage 	<ul style="list-style-type: none"> • SIGE : période de collecte des données scolaires, date de publication des SIGE/annuaire statistique, sources de financement, niveaux d'éducation couverts, taux de réponse à l'enquête statistique, estimation des valeurs manquantes (exemple : écoles communautaires, écoles coraniques, etc.) questions relatives au SIGE, évaluation du SIGE, principales recommandations / perspectives pour l'amélioration du SIGE. • Enquête de ménages : année de la dernière enquête EDS, MICS, CWIQ, LFS, etc. Si les données sont analysées, à mettre en exergue des problèmes d'équité liés au genre, à la disparité entre zones urbaine et rurale, régions, entre couches socio-économiques de la population, ou liés aux handicaps. 	<p>L'annuaire statistique est produit chaque année et publié sur le site du MENFOP courant le premier trimestre de l'année. L'annuaire ne couvre pas l'éducation non formelle, l'éducation des réfugiés et les enfants à besoins spéciaux n'apparaissent pas. Les sources de financement du SIGE ne sont pas pérennes, Les enquêtes de ménages sont conduites par la direction de la Statistique et des études démographiques (DISED), le rapport de l'EDAM4 est attendu pour la fin de l'année 2017. Les données sont communiquées régulièrement avec l'ISU même s'il y a des difficultés avec les données financières. Les sources de données démographiques sont différentes</p>	<p>Le MENFOP prévoit d'améliorer son SIGE pour le rendre plus inclusif.</p>
<p>OU</p> <p>b. Un plan (avec échéancier) pour développer ou renforcer le SIGE national.</p>		<p>Diagnostic du SIGE Actualisation des outils de collecte de données Actualisation et modernisation de la base de données</p>	<p>Click here to enter text.</p>
<p>3.3 Système ou mécanisme de suivi des acquis scolaires</p>			

² Les données relatives à la situation socio-économiques peuvent provenir des données produites lors des enquêtes de ménage

<p>a. Système ou mécanisme de suivi des acquis scolaires</p> <p>- OU-</p> <p>b. Plan (avec échéancier) pour l'élaboration d'un mécanisme pour suivre les acquis scolaires³</p>	<p>Les types d'évaluation des apprentissages utilisés ainsi que l'année de leur utilisation, outil national, international, niveau d'études ciblé, matières couvertes, disponibilité des bases de données, sources de financement (des activités d'évaluation des apprentissages), planification des futures activités d'évaluation des apprentissages, vision pour l'utilisation des données provenant des évaluations, etc.</p>	<p>Le mécanisme de suivi-évaluation est essentiellement national.</p> <p>Des évaluations des apprentissages sont prévues dans le présent PAE.</p> <p>Au niveau primaire, l'EGMA phase 1 a été conduite. EGMA 2 est attendue pour 2018. Les tests OTI 2^e année sont revus et analysés systématiquement à partir de 2017.</p>	<p>Click here to enter text.</p>
<p>3.4 Transmission des données de base à l'Institut Statistique de l'UNESCO (ISU) pour le suivi mondial des progrès de l'éducation</p>			
<p>a. Types de données transmises récemment (indiquant l'année des données), défis par rapport à la transmission régulière des données ainsi que les stratégies en place pour améliorer la soumission des données à l'ISU.</p>	<p>Les données transmises à l'ISU sont remplies selon le questionnaire de l'ISU (âge, sexe, niveau et milieu, etc.)</p>	<p>Les données scolaires sont transmises à l'ISU selon les questionnaires de l'ISU, chaque année après la production de l'annuaire statistique. Les données de l'année scolaire 2016-2017 ont été transmises avant juin 2017.</p> <p>Il demeure le besoin de formation des personnels de la planification en charge du remplissage des outils de l'ISU pour mieux répondre aux diverses sollicitations de l'ISU.</p>	<p>Click here to enter text.</p>

³ Les examens nationaux ne sont pas considérés comme un mécanisme de suivi pertinent si leurs données ne sont pas directement utilisées pour suivre les apprentissages au niveau de l'école.